

0001 Communication  
société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 500 euros  
Siège social : 10 place Jacques Febvrier - 59000 Lille  
882 270 002 RCS LILLEMETROPOLE

### **Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 1 juillet 2024**

Le 1 juillet 2024, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Cyril Vieu, associé unique de la société 0001 Communication, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 euros, ayant son siège social au 10 place Jacques Febvrier, 59000 Lille et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLEMETROPOLE sous le numéro 882 270 002, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour**

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

#### **Première décision**

L'associé unique décide de transférer le siège social du 10 place Jacques Febvrier 59000 Lille au Batiment C - Rue du Bas de l'Enfer, Appartement n°01 59520 MARQUETTE LEZ LILLE, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : Batiment C - Rue du Bas de l'Enfer, Appartement n°01 59520 MARQUETTE LEZ LILLE >>

Le reste de l'article est sans changement.

#### **Deuxième décision**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Cyril Vieu